



infos

LA VIE SCOLAIRE

La vie scolaire est là pour aider et surveiller les élèves. Ils font appliquer le règlement intérieur.

Les AED (assistants d'éducation) appellent les classes au self et les aides à réparer les casiers. Ils aident aussi ceux qui se font embêter.

Ils surveillent la cour, le self, les couloirs, les études et le foyer.

Ils gèrent les absences et les retards. Ils s'occupent des heures de colle.

Mais ils sont aussi là pour nous aider, nous protéger et nous écouter si on a un problème.

• Qui sont-ils ?

A la vie scolaire, il y a deux CPE (conseillères principales d'éducation) : Mme Kortulewski et Mme Khosrovian. Elles sont aidées par 8 surveillants : Nicolas,

Jany, Hacer, Laure, Emeline, Dimitra, Audrey et Stéphane.

Hélène et Léna



L'équipe de vie scolaire, photo prise par Mme Beneton-Blondel (Maëlys, devant à droite, n'est plus surveillante au collège)

règlement

LE CARNET DE CORRESPONDANCE ET LE REGLEMENT INTERIEUR

Le carnet de correspondance est notre passeport pour entrer au collège. Voici quelques explications.

Dans le carnet de correspondance, il y a le règlement intérieur, le permis à points, le tableau des croix pour les oublis de matériel et de travail. Il y a aussi notre emploi du temps et la liste des personnels du collège.

Il y a les billets roses pour

les absences, les billets bleus pour les retards et les billets verts pour les dispenses de sport.

On doit toujours avoir notre carnet sur nous. Il y a des informations sur nous et nos parents.



Un carnet de correspondance, photo Mme Devoit

• Le règlement intérieur

Le règlement intérieur est la loi du collège. Il organise le fonctionnement du collège et indique nos droits et nos devoirs.

Stanislas, Kelvin et Senel